ABGI Technology
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 52, Quai Rambaud
69002 LYON
921 654 349 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -281 131,51 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -281 131,51 euros

En totalité au compte « **Report à nouveau** » qui se trouve ainsi porté de -350 231,06 euros à -631 362,57 euros.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
P/VISIATIV
Société Groupe SNEF
Représentée par Monsieur Laurent FIARD

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : ABGI TECHNOLOGY

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 52 Quai Rambaud 69002 LYON

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	942 282	BY 126 023	816 259	628 286
	Autres créances (3)	BZ	106 349	CA	106 349	115 773
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	23 766	CG	23 766	146 928
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	1 072 397	CK 126 023	946 374	890 987
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 072 397	1A 126 023	946 374	890 987

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : ABGI TECHNOLOGY — Néant ☐

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 100 000)		DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivant EJ	DG		
	Report à nouveau		DH	(350 231)	(186 524)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(281 132)	(163 707)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK		
	TOTAL (I)		DL	(531 363)	(250 231)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ	5 646	5 553
	TOTAL (III)		DR	5 646	5 553
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	505 637	260 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	691 562	735 886
	Dettes fiscales et sociales		DY	213 791	129 392
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	61 100	10 388
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	1 472 090	1 135 665
	Écarts de conversion passif **(V)**		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	946 374	890 987

RENVOIS						
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		Écart de réévaluation libre		1D		
		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 472 090	1 135 665
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : ABGI TECHNOLOGY — Néant ☐

			Exercice N					Exercice N-1	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	1 985 562	FH		FI	1 985 562	1 364 210
	Chiffres d'affaires nets		FJ	1 985 562	FK		FL	1 985 562	1 364 210
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	5 553	98 512
	Autres produits (1) (11)						FQ	4	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 991 119	1 462 726
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	1 750 364	1 329 204
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	4 801	3 618
	Salaires et traitements						FY	230 737	181 818
	Charges sociales (10)						FZ	104 927	78 578
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA		
		- dotations aux provisions					GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	126 023	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	5 646	5 553
	Autres charges (12)						GE	36 601	22 593
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 259 098	1 621 363
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(267 979)	(158 637)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	13 152	5 070
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	13 152	5 070
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(13 152)	(5 070)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(281 132)	(163 707)

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : ABGI TECHNOLOGY — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 991 119	1 462 726
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 272 250	1 626 433
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(281 132)	(163 707)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	12 836	5 070
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(9)	Dont transferts de charges		A1		97 056
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploit	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

- Par décision unanime en date du 24 février 2025, les associés ont décidé qu'à compter du 1er mars 2025 la dénomination sociale de la société serait « ABGI Technology » au lieu de « VISIATIV Digital Skills & Resources ».

3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

L'émergence d'un conflit armé en février 2026 au Moyen Orient affecte les activités économiques et commerciales au plan mondial. Ce conflit, s'agissant d'un événement survenu en février 2026, n'a pas eu d'impact sur l'établissement des comptes de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

À la date d'arrêté des comptes, cet événement n'est pas susceptible d'avoir un impact significatif sur l'activité de la société au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2026.

4. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

4.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Ils ont été établis conformément au règlement ANC 2014-03, actualisé par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Aucune modification des règles ou méthodes comptables, d'estimations ou correction d'erreurs n'a été apportée au cours de l'exercice autre que l'application du nouveau règlement ANC 2022-06.

Le règlement ANC 2022-06, adopté le 4 novembre 2022 et applicable de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, introduit plusieurs modifications impactant la présentation des états financiers ainsi que la comptabilisation de certaines opérations, incluant notamment :

- La définition du résultat exceptionnel a été amendée. Outre les écritures comptables d'origine purement fiscale ainsi que les corrections d'erreurs déjà comptabilisées dans le résultat exceptionnel, dorénavant, seuls les produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel y sont également inscrits.
- La suppression de la technique de transferts de charges. Les charges concernées sont désormais imputées sur un autre compte ou réaffectées au compte initialement débité.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

4.1.1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

- **Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025**

 À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

 - les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
 - les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
 - les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
 - les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

 Aucune incidence n'est à signaler dans les comptes de la société en lien avec ce changement.

- **Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025**

 La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

 Au 31 décembre 2024, les « transferts de charges » inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 97 056 € (aucun transfert de charges financières ou exceptionnelles n'a été enregistré sur l'exercice 2024). Ce montant comprend :

 - 6 709 € liés à des avantages en nature ;
 - 90 347 € liés à des charges de personnels refacturés.

 Le poste « Transfert de charges » étant supprimé dans le nouveau modèle du compte de résultat, la totalité de ce montant a été intégrée dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » (voir ci-après paragraphe 4.1.2).

 Au 31 décembre 2025 :

 - les avantages en nature, pour un montant total de 7 714 €, sont enregistrés au crédit des comptes de charges de personnel initialement débités ;
 - des refacturations de charges de personnels intragroupes pour un montant de 155 897 € sont inscrites au poste « Production vendue de services ».

4.1.2. Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative :

- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Postes impactés au bilan	31/12/2024 (retraitée en présentation)	31/12/2024 (publiées)
Passif		
Capital social ou individuel		100 000
Capital social	100 000	

Postes impactés au compte de résultat	31/12/2024 (retraitée en présentation)	31/12/2024 (publiées)
Résultat		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (1)		97 056
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (1)	97 056	

(1) Dont 97 056 € de transferts de charges

4.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à leur amortissement économique :

- Logiciels 1 à 7 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 5 à 10 ans
- Installations générales : 3 à 8 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Matériel de transport : 3 ans

4.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

Par ailleurs, en application des règles groupe, les créances échues depuis plus de 24 mois sont dépréciées à 100%.

4.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

4.5. Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

4.6. Disponibilités et équivalents de trésorerie

La trésorerie est constituée essentiellement des avoirs disponibles sur des comptes bancaires libellés en euros.

4.7. Opérations en devises étrangères

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « Écarts de conversion et différences d'évaluation – Actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « Écarts de conversion et différences d'évaluation – Passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture. Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

4.8. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse de prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement, …).

4.9. Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

4.10. Reconnaissance du revenu

Les prestations de services en cours à la clôture de l'exercice sont comptabilisées selon la méthode « à l'avancement ». Le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés par application d'un pourcentage d'avancement au chiffre d'affaires et au résultat à terminaison. Ce pourcentage d'avancement est déterminé sur la base du rapport entre le coût des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

Une provision pour pertes à terminaison est enregistrée en provisions pour risques, le cas échéant, lorsque le prix de revient d'un projet est supérieur au chiffre d'affaires prévisionnel.

Le niveau des factures à établir et des produits constatés d'avance est récurrent et inhérent à cette méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires.

4.11. Indemnités de départ à la retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

4.12. Intégration Fiscale

Depuis le 1er janvier 2025, la société ABGI Technology partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société mère est ALLIATIV SAS (RCS 832 814 248 LYON). La société ABGI France se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

L'application de la convention d'intégration fiscale génère, au niveau du groupe, une économie d'impôts qui est comptabilisée dans les résultats de la société tête de groupe.

4.13. Mesures de restructuration

Des coûts de restructuration, définie comme toute réorganisation ayant un effet significatif sur la nature ou les activités de la société, sont provisionnés dès qu'ils résultent d'une obligation de l'entité vis-à-vis de tiers, matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ces coûts provisionnés n'incluent que les dépenses nécessairement entraînées par les mesures de restructuration et qui ne sont pas liées aux activités futures.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Tableau des dépréciations

	Dépréciations de l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations				
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Créances		126 023		126 023
TOTAL GÉNÉRAL		126 023		126 023

5.2. État des Créances

État des créances	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	151 228	151 228		
Autres créances clients	791 054	791 054		628 286
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	106 349	106 349		115 773
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Total actif circulant	1 048 631	1 048 631		744 059
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CRÉANCES	1 048 631	1 048 631		744 059
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5.3. État des Dettes

État des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	À plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi					
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	505 637	505 637			
Fournisseurs et comptes rattachés	691 562	691 562			735 886
Personnel et comptes rattachés	58 218	58 218			12 128
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 045	37 045			25 851
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	117 640	117 640			91 030
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	887	887			383
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	505 637	505 637			260 000
Autres dettes	(444 537)	(444 537)			10 388
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	1 472 090	1 472 090			1 135 665
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

5.4. Composition du capital social

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice				
	Nombre d'actions / parts sociales à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre d'actions / parts sociales à la clotûre de l'exercice
Actions / Parts sociales	100 000			100 000

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie			
	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur normale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	100 000	1	
Actions à droit de vote double			
Actions à dividendes prioritaires			
Actions de priorité			
Actions de jouissance			
Autres (à préciser)			
TOTAL	100 000		

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5.5. Tableau des variations des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	100 000							100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...								
Écarts de réévaluation								
Écart d'équivalence								
Réserve légale								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves								
Report à nouveau	(186 524)	(163 707)						(350 231)
Résultat de l'exercice	(163 707)	163 707				(281 132)		(281 132)
Subventions d'investissement								
Provisions règlementées								
Total capitaux propres	(250 231)					(281 132)		(531 363)

5.6. Engagements en matière de départ à la retraite

En application de la convention collective spécifique de la société (SYNTEC BUREAUX D'ÉTUDE), les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : : Courbe de taux en fonction des maturités « AA RATING EUR RPS CREDIT CURVE »
- Taux de croissance des salaires : 2,0 %
- Âge de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : taux interne groupe
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022-2024

La provision calculée à la clôture de l'exercice s'élève 6 k€ contre 6 k€ à la clôture de l'exercice précédent.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

5.7. État des provisions

Nature des provisions	Montant au début 2025/AN	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'exercice	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à fin 2025/AN
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Sous total provisions pour risques						
Provisions pour pensions et obligations similaires	5 553	5 646		5 553	5 553	5 646
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges	*5 553*	*5 646*		*5 553*	*5 553*	*5 646*
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges	5 553	5 646		5 553	5 553	5 646
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients		126 023				126 023
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation		126 023				126 023
TOTAL GÉNÉRAL	5 553	131 669		5 553	5 553	131 669
Dont dotations et reprises d'exploitation		131 669			5 553	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

6.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie d'activités			
Catégorie d'activités	2025/AN	2024/AN	Variation (%)
Services	1 829 665	1 364 210	34
Refacturations diverses	155 897		
TOTAL	1 985 562	1 364 210	46

Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques			
Marché géographique	2025/AN	2024/AN	Variation (%)
France	1 883 375	1 364 210	38
Export	102 187		
TOTAL	1 985 562	1 364 210	46

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

Les « refacturations diverses » comprennent essentiellement des refacturations charges intragroupes. Pour l'exercice 2024, elles étaient comptabilisées en transfert de charges d'exploitation.

6.2. Produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR	2025/AN	2024/AN
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		

Créances		
Créances clients et comptes rattachés	180 259	12 115
Autres créances		
Total créances	180 259	12 115

Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		

Autres		
Total autres		

TOTAL	180 259	12 115

6.3. Charges à payer

Nature des charges	2025/AN	2024/AN
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 059	77 655
Dettes fiscales et sociales	84 223	17 708
Total dettes d'exploitation	212 282	95 364

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		

Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	212 282	95 364

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

6.4. Charges et produits financiers

Charges financières	2025/AN	2024/AN
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes		
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées		
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participations		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	12 836	5 070
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)	317	
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
Total charges d'intérêts	13 152	5 070
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Total des charges financières	13 152	5 070
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	13 152	5 070

Produits financiers	2025/AN	2024/AN
Produits de participations		
Revenus des titres de participation		
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Total produits de participations		
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
Total produits des autres immobilisations financières		
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales		
Revenus des créances diverses		
Total revenus des autres créances		
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits financiers		
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)		

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

6.5. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices Taux d'imposition : %	Montant brut	Impôt (économie)	Montant net
Résultat courant	(281 132)		(281 132)
- Produits non imposables	5 553		5 553
+ Charges non déductibles	11 533		11 533
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire			
= Résultat fiscal courant	(275 152)		(275 152)
+ Résultat exceptionnel			
- Produits non imposables			
+ Charges non déductibles			
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à réintégrer			
= Résultat fiscal	(275 152)		(275 152)
- Crédits d'impôts			
= Impôt payé			

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices	2 025		2 024	
	Base	Impôt correspondant	Base	Impôt correspondant
Décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges				
Déficits fiscaux reportables				
Autres				
Participation des salariés				
Provisions pour IDR	5 646	1 412	5 553	1 388
Total	5 646	1 412	5 553	1 388

6.6. Information sur les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Identité de la société consolidante

GROUPE SNEF

S.A. au capital de 42 649 728,00 €, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro B 892 165 994.

Siège social : 2B Bd Euro méditerranée, quai d'Arenc, 13002 Marseille

7.2. Engagements financiers

Aucun autre élément significatif dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société autre que ceux déjà mentionnés dans l'annexe n'est à préciser.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED

7.3. Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2025/AN	2024/AN
Cadres Agents de maîtrise Employés et techniciens Autres :	3	2
Total	3	2

7.4. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

© 2017-2026 ABGi · ALL RIGHTS RESERVED